



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir EDF

Question écrite n° 22257

Texte de la question

M. Jean-Michel Mis attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'avenir d'EDF-GRDF qui est au cœur de l'actualité depuis plusieurs semaines. En effet, le 29 mai 2019, les dirigeants d'EDF ont présenté aux organisations syndicales un projet de réorganisation d'EDF qui viserait à reconstruire entièrement l'architecture du fournisseur d'électricité. Cette restructuration pourrait, selon les médias, aboutir au découpage du groupe en deux entités distinctes, un EDF « bleu », qui s'occupera du nucléaire, et un EDF « vert », pour la fourniture d'électricité aux particuliers et aux entreprises. Or ce projet suscite aujourd'hui de nombreuses inquiétudes chez les représentants des salariés mais aussi chez les cadres. Selon les syndicats, cette réforme « diviserait les salariés dans des structures multiples auxquelles le statut ne résisterait pas ». Les syndicats sont donc opposés à une réorganisation financière, qui engagerait non seulement EDF mais aussi le service public. Il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte entreprendre afin de faire face aux défis auxquels l'entreprise EDF est confrontée dans le nucléaire, les énergies renouvelables, les services énergétiques et de garantir un service public de l'électricité de qualité au meilleur coût pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Mis](#)

Circonscription : Loire (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22257

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2019](#), page 7303

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)